# 3. Client Windows version 4 [4]


- 3.1. Sessions
- 3.2. Mire d’authentification session media/cyber
- 3.3. Bureau session media
- 3.4. Session opac

# 3.1. Sessions

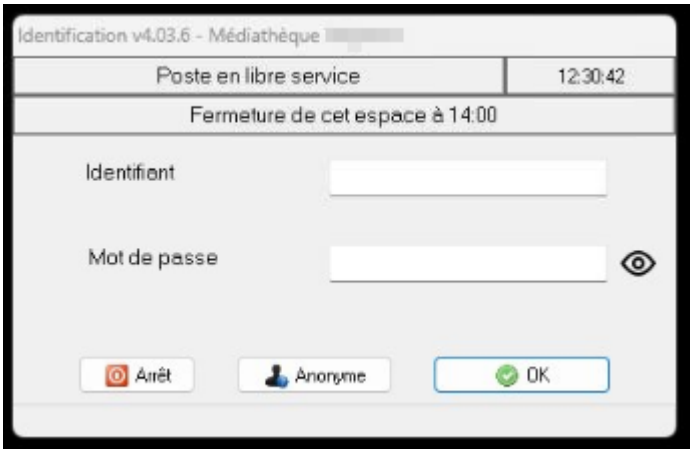
Il existe 3 types de sessions reconnues dans Decalog EPN :

- La session media, avec authentification utilisateur, sécurisée de façon à ce que personne ne puisse faire de modification mais sur laquelle les abonnés peuvent utiliser les logiciels mis à disposition
- La session cyber, avec authentification utilisateur mais sans sécurisation : l'utilisateur a accès à un bureau Windows standard
- La session opac, sans authentification utilisateur et bridée sur un navigateur web affichant la page désirée.

> **A NOTER :** Decalog EPN v4 utilise une seule et même session Windows pour tous les utilisateurs. Cette session s'ouvre généralement automatiquement après l'allumage du poste : c'est la session que nous nommons « media ». Cette session est totalement sécurisée et demande un identifiant et un mot de passe pour déverrouiller le bureau.

# 3.2. Mire d’authentification session media/cyber

Après l’ouverture du poste multimédia, voici la fenêtre/mire d’accueil et d’authentification.




## 3.2.1. Bouton OK et messages indiquant l’impossibilité de se connecter

### 3.2.1.1. Identifiants inconnus

Identifiant et/ou mot de passe incorrect(s).

L’identifiant et/ou le mot de passe n’existe pas dans la base. Il s’agit peut-être d’une faute de frappe. Il est possible de vérifier le mot de passe à l’aide de l’œil présent sur la mire.

### 3.2.1.2. Temps imparti écoulé

Temps d'utilisation écoulé.

Le temps à disposition de l’utilisateur est à 0 pour la journée. Deux possibilités de résolution :

- soit le temps de l’utilisateur sur sa fiche est à 0, auquel cas il convient de lui rajouter du temps
- soit le temps imparti sur le poste est à 0 si la restriction de temps est mise sur le poste plutôt que sur l’utilisateur.

## 3.2.1.3. Charte non validée

Charte non validée.

La charte doit être validée pour accéder au bureau.

## 3.2.1.4. Compte désactivé

Compte désactivé.

Le compte a été désactivé par un agent ou il s’agit d’un compte auto-inscrit non validé. Pour le réactiver, se rendre sur la liste des abonnés archivés ou celle des auto-inscrits, chercher l’abonné en question et cliquer sur l’icône d’activation.

## 3.2.1.5. Votre profil ne vous permet pas de vous connecter à ce poste

Votre profil ne vous permet pas de vous connecter à ce poste.

Le poste n’est par exemple autorisé que pour les enfants et un adulte a essayé de s’y connecter. Vérifier les paramètres du poste.

## 3.2.1.6. Votre cotisation n’est pas à jour

Vous devez avoir au moins une cotisation à jour pour utiliser ce service. Vérifier la cotisation de cet utilisateur dans le SIGB.

## 3.2.1.7. Le poste est réservé

Le poste est réservé. Seul le réservataire peut se connecter. S’il ne revient pas avant la fin du délai de grâce le poste repassera en mode libre-service.

## 3.2.1.8. La cotisation

Vous devez souscrire à la cotisation " ???" pour utiliser ce service. Vous devez souscrire à la cotisation " ???" pour utiliser ce service. Il a été demandé à Decalog de n’autoriser que cette cotisation à se connecter au poste. L’abonné doit donc disposer de cette cotisation dans le SIGB pour se connecter.

## 3.2.1.9. Vous êtes déjà connecté sur le poste XXX ou la tablette YYY

L’EPN implique que vous ne pouvez pas vous connecter sur deux équipements en même temps. Il est possible d’outrepasser cette restriction en autorisant les connexions simultanées sur la fiche de

l’utilisateur.

# 3.2.2. Bouton « Arrêt »

Ce bouton, que l’on retrouve aussi sur le bureau de la session, permet plusieurs choses :

- De déconnecter la session media/cyber (pour se rendre par exemple sur une session administrateur
- D’arrêter le poste
- De le redémarrer
- De forcer les mises à jour Windows Update (celles-ci sont normalement automatiques)
- De lancer une mise à jour de tous les packages logiciels installés via **Chocolatey**
- De lancer un programme spécifique
- De modifier le mot de passe de l’utilitaire d’arrêt.

> L’utilitaire d’arrêt est un logiciel simple protégé par un mot de passe qui vous est donné normalement lors de la formation. Si vous ne le connaissez pas, demandez-le au support.

# 3.2.3. Bouton « Catalogue »

Si les sessions anonymes sont activées et que la session anonyme est définie sur le poste, un troisième bouton apparaît dans la mire d’authentification, permettant de transformer temporairement le poste en poste OPAC. Cette session anonyme est en effet en liste blanche OPAC et permet uniquement de faire de la recherche documentaire sur le portail documentaire.

> Il est possible de lancer le navigateur de manière automatique. Demandez cette option au support.

# 3.2.4. Bouton « Inscription »

Si les sessions anonymes sont activées et que la session anonyme est définie sur le poste, un troisième bouton apparaît dans la mire d’authentification, permettant de transformer temporairement le poste en poste d’auto-inscription à l’EPN. Cette session « inscription » est en effet dédiée à l’inscription de manière autonome de l’abonné. Une fois son compte créé tout ce qu’il aura à faire sera de faire valider son compte par un agent.

>

> Cette option nécessite l’activation d’une fonctionnalité de la part d’un technicien Decalog et le client EPN Windows soit réinstallé sur le poste.

# 3.2.5. Messages automatiques s’affichant sur la mire

## 3.2.5.1. Fermeture dans x minutes

Indique que l’espace fermera à l’heure saisie dans les horaires d’ouverture. Message uniquement présent que si l’allumage et l’extinction automatique sont activés.

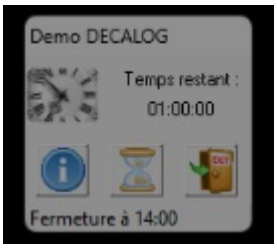
## 3.2.5.2. Prochaine réservation à xx:xx

Indique qu’une réservation est attendue à telle heure pour éviter que quelqu’un ne prenne possession du poste juste avant.

# 3.3. Bureau session media

Après authentification, l’abonné arrive sur le bureau. Seule une petite sur-fenêtre en transparence et toujours présente survole le bureau pour indiquer le temps de connexion restant et des informations sur le compte de l’abonné, mais aussi pour lui permettre de déconnecter sa session.

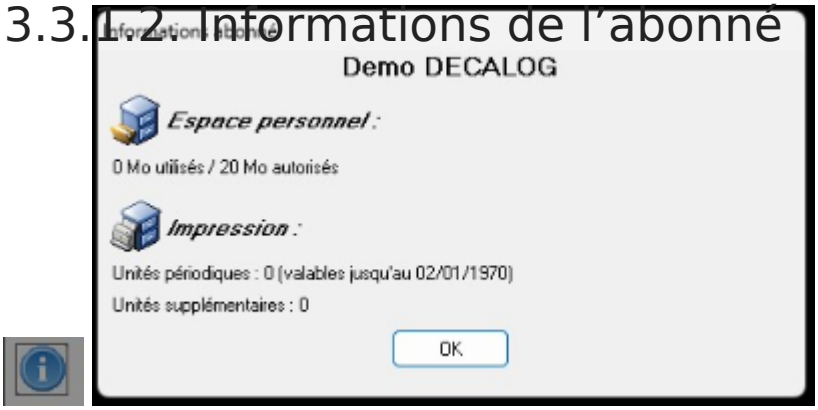
## 3.3.1. Sur-fenêtre




### 3.3.1.1. Temps restant

Le temps s’indiquant ici s’écoule en minutes jusqu’aux 5 dernières minutes, pendant lesquelles il s’écoule en rouge, gras et en secondes.

### 3.3.1.2. Informations de l’abonné




Les informations qui s’affichent ici sont :

- L’espace de stockage autorisé sur l’espace personnel
- Le nombre d’unités d’impression restantes à l’usager

### 3.3.1.3. Verrouillage de session






En cas d'abandon temporaire du poste (pour aller chercher une impression par exemple), l'abonné peut verrouiller sa session. Si celui-ci renseigne de nouveau son mot de passe dans le délai imparti, l'abonné peut continuer sa session jusqu'à épuisement de son temps.

Si l'abonné ne redonne pas son mot de passe dans le délai imparti, la session se déconnectera. L'abonné pourra toujours se reconnecter, mais il aura perdu son travail s'il ne l'avait pas enregistré avant de verrouiller sa session.

### 3.3.1.4. Déconnexion

A la fin de sa navigation, l’abonné qui quitte le poste doit fermer sa session. Pour cela, il doit cliquer sur le bouton :



Ce qui a pour effet de déconnecter la session et de remettre le poste en attente d’une authentification de la part d’un utilisateur.

### 3.3.1.5. Fermeture

Si l’extinction automatique est activée, l’indication de l’horaire de fermeture est présente sur la fenêtre.

## 3.3.2. Explorateur de fichiers

Le lecteur racine (C:) est caché et interdit aux utilisateurs. Voici ce qui pourra s’afficher dans l’explorateur de fichiers :

- Le lecteur CD/DVD/BR
- Les lecteurs externes USB/cartes SD
- Les partages réseau autorisés (espace personnel/espace commun/partage administrateur)

Le menu contextuel (« clic droit ») est interdit sur le bureau et dans l’explorateur de fichiers. En revanche, les combinaisons de touche Ctrl+C/ Ctrl+V sont toujours disponibles en cas de copier-coller. Le menu Fichier de l’explorateur est aussi à disposition pour permettre les manipulations

des fichiers.

# 3.3.3. Fermeture de la session

A la fermeture de la session (soit par l'utilisateur en cliquant sur la porte, soit par temps imparti écoulé, soit par fermeture de la session depuis l'interface), le poste revient à la mire de connexion. Pendant cette fermeture de session, des scripts tournent en tâche de fond pour remettre la session telle qu'elle était avant la connexion d'utilisateur antérieur.

# 3.3.4. Messages

## 3.3.4.1. Messages de limitation de temps

Si la session est encore ouverte à ce moment-là, l'utilisateur va recevoir un message lui indiquant qu'il ne lui reste que 5 minutes de temps de session puis un autre message 1 minute avant la fin de la session. Ces deux délais sont bien entendu modifiables depuis l'interface

## 3.3.4.2. Message de fermeture de l'établissement

A 10 minutes (paramètre par défaut) de la fermeture, le poste et la session si ouverte vont afficher un message d'avertissement de fermeture prochaine de l'établissement.

## 3.3.4.3. Messages de dépassement du quota d'espace personnel

Si l'espace personnel de l'utilisateur dépasse le quota paramétré à l'ouverture de session, l'utilisateur recevra un premier message lui indiquant que son espace personnel dépasse le quota et qu'il est invité à faire du ménage.

Il recevra un deuxième message lors de sa prochaine connexion si son espace personnel dépasse encore le quota. Cette fois il sera averti que son espace personnel sera entièrement vidé la prochaine fois si le ménage n'est pas fait.

## 3.3.4.4. Message de coût de l'impression

Si le seuil est atteint en mode avertissement, l'utilisateur recevra un message l'avertissant du nombre d'unités que lui coûtera l'impression.

Si le seuil est atteint en mode interdiction, l'utilisateur recevra un message lui indiquant qu'il lui est interdit d'imprimer plus de x pages ou unités.

Si le mode déblocage est activé, l'utilisateur recevra le message saisi par l'administrateur dans l'interface du groupe d'imprimantes, généralement pour lui indiquer de demander le déblocage à

un animateur ou lui dire de se connecter au poste de relâche des impressions.

## 3.3.4.5. Message de l’agent à l’usager

L’animateur peut envoyer un message à l’utilisateur connecté (ou aux utilisateurs connectés) depuis la liste des postes.

# 3.4. Session opac

> L’ouverture de la session OPAC ouvre automatiquement le navigateur sécurisé Openkiosk, dérivé de Mozilla Firefox. Le navigateur est lui-même redirigé automatiquement vers la page d’accueil que vous définissez dans les paramètres du poste.

## 3.4.1. Administration du navigateur sécurisé

> Etant complètement sécurisé, Openkiosk requiert l’utilisation de commandes spéciales pour permettre de le gérer. Ces commandes spéciales sont des raccourcis claviers. Openkiosk vous demandera un mot de passe pour y accéder. Ce mot de passe vous sera donné par le formateur ou le technicien support.

### 3.4.1.1. Raccourcis clavier d'administration

- Shift+F1 = Paramètres
- Shift+F9 = Quitter

## 3.4.2. Filtrage en liste blanche session opac

> A l’inverse de la session media qui fonctionne par défaut avec un filtrage des domaines interdits par liste noire, la session OPAC fonctionne par **liste blanche**, qui nécessite la saisie de tous les domaines appelés par le portail documentaire ou tout autre site mis par défaut dans l’administration de l’EPN.

Le paramétrage de la liste blanche du profil OPAC se fait au niveau de Filtrage Internet > Filtres internet et Profil OPAC. Saisissez ici tous les domaines que vous désirez autoriser sur votre OPAC.

Une fois que vous avez enregistré, n’oubliez pas d’appliquer la configuration, sans quoi votre paramétrage ne sera pas effectif.

> Il n’y a pas lieu d’insérer un sous-domaine si le domaine est déjà renseigné. Par exemple, si google.com est déjà listé, inutile de saisir maps.google.com

> Pour savoir quels domaines saisir dans la liste OPAC, utilisez de préférence les outils de développement web de Firefox (F12 sur la page du portail, puis se rendre sur l’onglet « Réseau » et recharger la page : tous les domaines qui s’affichent doivent nécessairement être saisis dans la liste de filtrage

